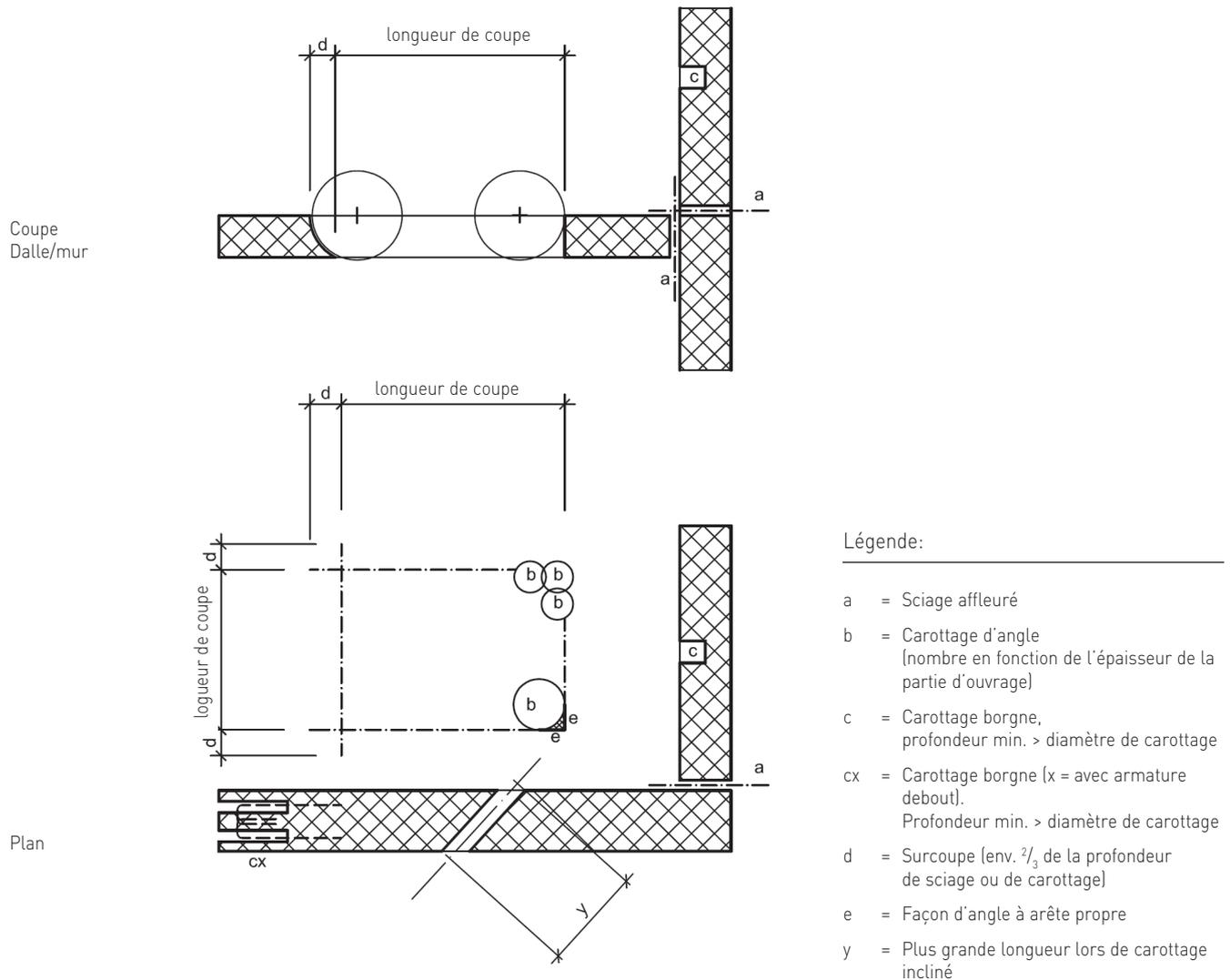
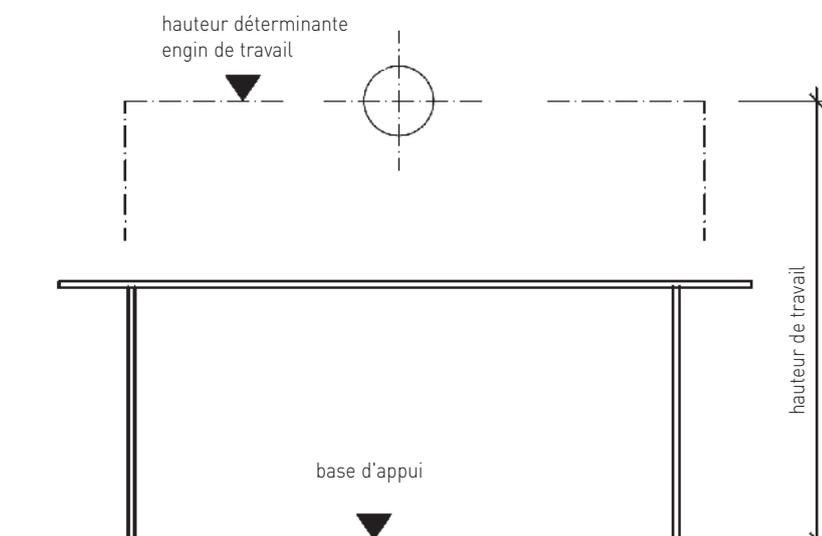


Figure illustrant la terminologie du paragraphe 000



Croquis illustrant le terme «hauteur de travail»



Tolérances dimensionnelles et valeurs limites dans le secteur du sciage de béton

Réserve: **Les tolérances dimensionnelles ne sont pas valables pour les travaux effectués avec des machines manoeuvrées à la main (p.ex. machines de sciage ou machines de carottage/forage manoeuvrées à la main).**

Table des matières:

- I. Tolérances maximales pour forages à la carotteuse avec outils diamantés dans constructions horizontales ou verticales en béton.
- II. Tolérances maximales pour coupes diamantées avec scies murales et scies plongeantes à rails dans constructions horizontales ou verticales en béton.
- III. Tolérances maximales pour coupes diamantées avec scies de sol à rails dans constructions horizontales en béton.
- IV. Tolérances maximales pour coupes diamantées avec scies de sol à entraînement à poulies dans constructions horizontales en béton.
- V. Tolérances maximales pour coupes diamantées avec scies à câble dans constructions horizontales et verticales en béton.
- VI. Tolérances maximales pour croquage de constructions horizontales ou verticales en béton.
- VII. Tolérances maximales pour séparations par éclatement de constructions horizontales ou verticales en béton.

I. Tolérances maximales pour forages à la carotteuse avec outils diamantés dans constructions horizontales ou verticales en béton.

Travaux de carottage		Ø 12 mm – 300 mm	
		Epaisseur de la partie d'ouvrage < 1000 mm	Epaisseur de la partie d'ouvrage ≥ 1000 mm
1.	Exactitude de l'angle	± 5 °	± 5 °
2.	Exactitude de la direction lors de carottages inclinés (pour 1 m de longueur de carottage)	± 30 mm	± 30 mm
3.	Verticalité	5 °	5 °
4.	Horizontalité	5 °	5 °
5.	Planéité de la surface du mur à carotter	± 5 mm	± 5 mm
6.	Diamètre, divergence par rapport à prescription	± 3 mm	± 3 mm
7.	Profondeur du carottage borgne, divergence par rapport à prescription	± 10 mm	± 10 mm
8.	Planéité du carottage borgne	± 10 mm	± 10 mm

Travaux de carottage		Ø 301 mm – 1000 mm	
		Epaisseur de la partie d'ouvrage < 1000 mm	Epaisseur de la partie d'ouvrage ≥ 1000 mm
1.	Exactitude de l'angle	± 5 °	± 5 °
2.	Exactitude de la direction lors de carottages inclinés (pour 1 m de longueur de carottage)	± 30 mm	± 30 mm
3.	Verticalité	5 °	5 °
4.	Horizontalité	5 °	5 °
5.	Planéité de la surface du mur à carotter	± 10 mm	± 20 mm
6.	Diamètre, divergence par rapport à prescription	± 10 mm	± 20 mm
7.	Profondeur du carottage borgne, divergence par rapport à prescription	± 30 mm	± 50 mm
8.	Planéité du carottage borgne	± 30 mm	± 50 mm

II. Tolérances maximales pour coupes diamantées avec scies murales et scies plongantes à rails dans constructions horizontales ou verticales en béton.

Sciages de murs/dalles		Epaisseur des dalles/des murs	
		< 300 mm	≥ 300 – 600 mm
1.	Exactitude de l'angle	± 5 °	± 5 °
2.	Exactitude de la direction dans le sens de la longueur	± 10 mm/m	± 20 mm/m
3.	Verticalité	5 °	5 °
4.	Horizontalité	5 °	5 °
5.	Planéité de la surface de coupe	± 5 mm	± 10 mm
6.	Largeur de coupe, divergence par rapport à prescription	± 10 %	± 10 %
7.	Profondeur de coupe, divergence par rapport à prescription	± 10 mm	± 15 mm
8.	Planéité de la coupe	—	—

III. Tolérances maximales pour coupes diamantées avec scies de sol à rails dans constructions horizontales en béton.

Sciages de sols, de dalles, de routes		Epaisseur de couche	
		< 100 mm	≥ 100 – 500 mm
1.	Exactitude de l'angle	± 5 °	± 5 °
2.	Exactitude de la direction dans le sens de la longueur	± 10 mm/m	± 20 mm/m
3.	Verticalité	5 °	5 °
4.	Horizontalité	—	—
5.	Planéité de la surface de coupe	± 5 mm	± 8 mm
6.	Largeur de coupe, divergence par rapport à prescription	± 10 %	± 10 %
7.	Profondeur de coupe de rainure de joint, divergence par rapport à prescription	± 10 mm	± 15 mm
8.	Planéité de la coupe	—	—

IV. Tolérances maximales pour coupes diamantées avec scies de sol à entraînement à poulies dans constructions horizontales en béton.

Sciages de sols, de dalles, de routes		Epaisseur de couche	
		< 100 mm	≥ 100 – 500 mm
1.	Exactitude de l'angle	± 5 °	± 5 °
2.	Exactitude de la direction dans le sens de la longueur	± 15 mm/m	± 30 mm/m
3.	Verticalité	5 °	5 °
4.	Horizontalité	—	—
5.	Planéité de la surface de coupe	± 5 mm	± 10 mm
6.	Largeur de coupe, divergence par rapport à prescription	± 10 %	± 10 %
7.	Profondeur de coupe de rainure de joint, divergence par rapport à prescription	± 10 mm	± 15 mm
8.	Planéité de la coupe	± 5 mm	± 10 mm

V. Tolérances maximales pour coupes diamantées avec scies à câble dans constructions horizontales et verticales en béton.

Sciages à la scie à câble		Epaisseur des parties d'ouvrage		
		< 1500 mm	≥ 1500 – 3000 mm	≥ 3000 mm
1.	Exactitude de l'angle vis à vis de l'axe du mur et de la surface du sol, divergence par rapport à prescription	± 10 °	± 15 °	Tolérances pas encore définies
2.	Exactitude de la direction dans le sens de la longueur	± 30 mm/m	± 50 mm/m	
3.	Verticalité	± 10 °	± 15 °	
4.	Horizontalité	± 10 °	± 15 °	
5.	Planéité de la surface de coupe	± 20 mm	± 30 mm	
6.	Largeur de coupe, divergence par rapport à prescription	± 10 %	± 15 %	
7.	Profondeur de coupe de rainure de joint, divergence par rapport à prescription	—	—	

VI. Tolérances maximales pour croquage de constructions horizontales ou verticales en béton.

Croquages		Epaisseur des dalles/des murs		
		< 150 mm	≥ 150 – 300 mm	≥ 300 – 600 mm
1.	Exactitude de l'angle vis à vis de l'axe du mur et de la surface du sol	± 15 °	± 15 °	± 20 °
2.	Exactitude de la direction dans le sens de la longueur	± 100 mm/m	± 200 mm/m	± 200 mm/m
3.	Verticalité	± 15 °	± 15 °	± 20 °
4.	Horizontalité	± 15 °	± 15 °	± 20 °
5.	Planéité de la surface croquée	± 100 mm/m	± 150 mm/m	± 200 mm/m
6.	Largeur de la séparation	—	—	—
7.	Profondeur, prescription	—	—	—

VII. Tolérances maximales pour séparations par éclatement de constructions horizontales ou verticales en béton.

Coupes par éclatement		Epaisseur de partie d'ouvrage	
		< 600 mm	≥ 600 mm
1.	Exactitude de l'angle vis à vis de l'axe du mur et de la surface du sol. Divergence par rapport à prescription	± 20 °	± 25 °
2.	Exactitude de la direction dans le sens de la longueur	± 200 mm/m	± 300 mm/m
3.	Verticalité	± 20 °	± 25 °
4.	Horizontalité	± 20 °	± 25 °
5.	Planéité de la surface éclatée	± 100 mm	± 150 mm
6.	Largeur de coupe	—	—
7.	Profondeur, prescription	—	—